

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



SERVICE TRAITE 2024

**Ayez une
installation en
conformité et
soyez assuré
de son bon
fonctionnement**

CERTI'
Traite

DEPOS'
Traite

NET'
Traite

OPTI'
Traite

Le bon fonctionnement du matériel de traite est une condition indispensable pour obtenir un lait de qualité et préserver la santé des animaux.

La Chambre d'agriculture vous propose 4 services complémentaires pour une installation traite conforme, avec un fonctionnement optimisé.

CERTI' *Traite*

Le contrôle de conformité
des installations neuves, rénovées
ou d'occasion

Une vérification de la conformité de l'installation sur les règles de conception, de montage et de fonctionnement. La demande de contrôle est effectuée par l'installateur conventionné.

Les contrôles sont réalisés dès la fin du montage, par un agent indépendant du service traite interdépartemental qui délivre éventuellement un certificat de conformité officiel, lequel atteste de la qualité du matériel et de son installation permettant de produire un lait de qualité.

Contacts : Votre installateur ou le conseiller traite

Réalisation : le conseiller traite de la Chambre d'agriculture

NET' *Traite*

Le contrôle du nettoyage
des installations de traite

Un contrôle des différents paramètres
du nettoyage :

- la concentration de lessive,
- la température de l'eau,
- la quantité d'eau,
- la turbulence,
- la durée du lavage.

Contact & Réalisation :
Le conseiller traite de la Chambre
d'agriculture ou l'opérateur agréé

***Avec une autre prestation : 191 €**
***En prestation unique : 288 €**

Tarif Chambres d'agriculture 01-38

DEPOS' *Traite*

Le contrôle des déposes
automatiques

Un diagnostic des différents
paramètres de l'installation

- temporisation initiale,
- seuil des déposes,
- vide résiduel.

Contacts & Réalisation : le conseiller
traite de la Chambre d'agriculture

165 € + 16,70 € HT par poste

Tarif Chambres d'agriculture 01-38

OPTI' *Traite*

Le contrôle technique annuel
du matériel de traite

Contacts : Les opérateurs agréés ou le
conseiller traite de la Chambre d'agri-
culture

Réalisation : Les opérateurs agréés



ADF	Agro-concept	35	DOL DE BRETAGNE	02 23 18 17 98		X	
BOUMATIC	Technic'Elevage	01	REPLONGES	03 85 31 03 46	X	X	X
	Sodiaal Union Sud-Est	42	LA TALAUDIÈRE	04 77 43 82 82	X	X	
DELAVAL	Agri'Elevage Plus	01	LESCHEROUX	04 74 42 56 41	X	X	
	Ets Misery	07	ECLASSAN	04 75 68 50 46	X	X	X
	Drôme Ardèche Elevage	07	ALBOUSSIERE	04 75 58 30 78	X	X	
	Isère Elevage Sarl	38	LA COTE SAINT ANDRE	04 76 65 40 25	X	X	
	Ets Colinet	69	ST MARTIN EN HAUT	04 78 48 61 25	X	X	
	Savoie Elevage	74	SEYNOD	04 50 02 37 94	X	X	
	Virolet'Ets	74	VALLEIRY	04 50 04 33 00	X	X	
FULLWOOD PACKO	Innovel	69	COISE	04 78 48 43 21	X	X	
	Sarl Alp'Service	74	DOUSSARD	06 68 47 22 16	X	X	
GEA Farm Technologies	Selem	01	CHEVROUX	03 85 36 40 16	X	X	X
	Ets Bouvet	07	COLOMBIER LE VIEUX	04 75 06 71 83		X	
	Sarl Alpes Traite	38	FUGIERES	06 31 36 52 84	X	X	X
	DAIRY ALP'ALLIANCE	74	SILLINGY	04 50 09 86 16	X	X	
	Lély Center St Etienne	74	SAINTE FELIX	09 66 88 85 26		X	
LELY	Lély Center St Felix	74	SAINTE FELIX	09 66 88 85 26		X	
	Adice	38	MOIRANS	09 71 00 11 55	X	X	X
	Go Services	69	HAUTE RIVOIRE	06 16 52 84 35	X	X	



CERTI'
Traite

DEPOS'
Traite

NET'
Traite

OPTI'
Traite

Votre interlocuteur

Xavier DEPEUPIERE

Service traite interdépartemental Ain - Isère

Tél. : 06 07 51 08 22

xavier.depeupiere@ain.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 av du Champ de foire
01003 BOURG EN BRESSE Cedex
www.ain.chambre-agriculture.fr

